



Master 2 Pratiques et Ingénierie de la Formation

Parcours 'Accompagnement de dynamiques inclusives'

120 crédits / 4 Semestres

Renseignements et modalités d'inscription

Mail : inspe-scolarite@unilim.fr
Tél : 05 55 01 76 86

Lieu de formation

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
209 boulevard de Vanteaux
Campus Condorcet
87000 Limoges Cedex

Responsable de formation

Leslie Amiot
leslie.amiot@unilim.fr

Responsable de scolarité

Elisabeth Isidore
elisabeth.isidore@unilim.fr

Site de la formation

<https://www.inspe.unilim.fr>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le Master PIP Parcours ADI (Accompagnement de dynamiques inclusives) s'adresse principalement aux étudiants souhaitant se préparer au métier d'ingénieur de la formation avec la spécialité de l'accompagnement au développement de dynamiques inclusives.

L'objectif principal est l'accompagnement au développement de dynamiques inclusives pour des enfants ou des adolescents en grande difficulté scolaire et/ou atteints de troubles cognitifs, dans le domaine de l'enseignement et le domaine socioéducatif. La notion de troubles cognitifs est ici entendue au sens large et englobe entre autres les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et les troubles de l'autisme.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Le master s'adresse aux étudiants qui souhaitent s'orienter au sein des organismes de formation spécialisés dans le handicap, dans les différentes collectivités territoriales et les entreprises privées.

Il s'agit notamment d'une ouverture vers la recherche et la possibilité d'accès aux écoles doctorales (si la note de recherche obtenue à la fin de l'année est supérieure à 14/20).

PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Le master 2 PIP parcours ADI peut intéresser les étudiants titulaires d'un M1, les enseignants de classes spécialisées ou de classes ordinaires, des professionnels titulaires d'un M1 (ou équivalent) du milieu médico-social ou socioéducatif (comme les éducateurs spécialisés, les ergothérapeutes, les psychomotriciens...).

Pour intégrer le master PIP, un examen du dossier et éventuellement un entretien avec le responsable de la formation sont mis en place.

Une inscription peut se faire via une procédure de VAP selon certains critères.

STRUCTURE DE LA FORMATION

Il s'agit d'un M2 suspendu (pas de M1) qui peut, si nécessaire, être validé sur plusieurs années. La formation est composée de 383 heures d'enseignement et 6 semaines de stage, dont 248h d'enseignement partagées avec la formation des enseignants qui préparent la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei). Cette association permet d'enrichir la formation par de nombreux échanges.

Le parcours ADI reste néanmoins accessible à des étudiants ayant un emploi et ne pouvant être présent à chacun des cours par le biais de cours à distance asynchrones (66 heures), de nombreux documents disponibles sur l'espace numérique de travail, le travail collaboratif proposé pour les modules d'approfondissement, un suivi personnalisé par l'accompagnant à la recherche et la possibilité d'utiliser son lieu de travail pour réaliser son stage.

La formation est organisée en 4 unités d'enseignements composées de plusieurs modules d'enseignements :

Master 2

SEMESTRE 3 ET SEMESTRE 4

UE Recherche

- Méthodologie de la recherche
- Les technologies de l'information et de la communication
- Langue vivante

UE Accompagnement de dynamiques inclusives

- Ingénierie de la formation en situation
- Management de projet de dynamique inclusive
- Accompagnement de stage
- Stage (6 semaines)

UE Tronc commun

- Enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive
- Cadres législatifs et réglementaires
- Connaître les univers institutionnels, les cultures et pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin
- Professionnaliser les relations avec les familles
- Identifier les besoins éducatifs particuliers et les réponses pédagogiques
- Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource

UE Approfondissements (selon les années)

- Troubles des fonctions cognitives (TFC)
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)
- Grande difficulté scolaire (GDS)
- Troubles du spectre de l'autisme (TSA)